

Soumission et présentation de l'article

Les propositions d'article non conformes aux indications ci-dessous ne seront pas retenues. L'article proposé, en français ou, occasionnellement, en anglais, est d'abord envoyé par voie électronique au rédacteur-en-chef, Markus ARNOLD (markus.arnold@uct.ac.za). L'article ne peut, sans le consentement de celui-ci, dépasser 6 000 mots et/ ou 40 000 signes, y compris les espaces, les notes et les références.

L'auteur(e) utilisera Microsoft Office Word sans aucun style. L'article sera rédigé avec la police Times New Roman, taille 12, double interligne. **Une page de garde** contiendra les informations suivantes : nom du contributeur, son adresse complète et son affiliation, le titre complet de l'article ainsi qu'un résumé de 200-300 mots en français ou en anglais (la langue qui n'est **pas** celle de l'article), suivi d'une liste d'environ cinq mots clés, en français **et** en anglais.

Si la rédaction trouve l'article publiable 'en principe', il sera envoyé anonymement à deux membres du comité scientifique pour une **évaluation**. À l'issue de ce **processus 'à double aveugle'**, une révision de l'article avec des modifications mineures ou majeures peut s'avérer nécessaire avant la publication. Un engagement critique et une prise en charge satisfaisante des éventuels commentaires et suggestions des évaluateurs et du comité rédactionnel est attendu par l'auteur. Cette prise en charge se fera impérativement via les modalités « suivi des modifications » et « commentaires » dans le Word. À la fin du processus éditorial, la rédaction se réserve le droit d'effectuer des changements mineurs (typographie, syntaxe...) sans en avertir l'auteur, au cas où cela serait nécessaire.

Il est rappelé que les manuscrits soumis devront suivre impérativement les consignes de rédaction suivantes, faute de quoi l'article sera renvoyé à l'auteur(e).

Consignes de rédaction

Police : Times New Roman, taille 12 (10 pour les citations en retrait, les notes et la liste d'ouvrages cités), double interligne. Aucun style ne peut être utilisé, mais la première ligne des paragraphes sera en retrait (espace automatique avec tabulateur). On utilise les majuscules avec les accents, comme dans cet exemple : « Étant peu souvent disponible... »

Subdivision : En général, un seul niveau. Dans des cas spécifiques, des sous-sections sont autorisées. Le premier niveau est indiqué en caractères gras, le deuxième niveau (le cas échéant), en italiques. Pas de système numérique ni alphanumérique (1.2, etc.).

Citations en retrait : Pour toute citation dépassant 40 mots. Sans guillemets, ni italique. Précédées et suivies d'une ligne blanche (taille 10).

Notes : En bas de page. Utiliser la numérotation décimale (1, 2, ...). En limiter le nombre et la longueur.

Ouvrages cités : En fin d'article. Uniquement les ouvrages cités dans le corps du texte et dans les notes seront listés.

Signes de ponctuation : On utilise le système « français » de Word : un espace avant les signes doubles (; : ! ? %), pas d'espace avant les signes simples (la virgule et le point). Tous les signes sont toujours suivis d'un (seul) espace, y compris dans les références.

Autres signes : On utilise les guillemets « français ». Pour les guillemets à l'intérieur d'autres guillemets (comme dans une citation), il faut utiliser les doubles guillemets (à l'anglaise), comme suit : "AFSSA". Ne confondez pas le trait d'union et le tiret, qui est plus long et est précédé et suivi d'un espace.

Mise en relief : Les mots étrangers sont toujours en italiques (n'utilisez donc pas les caractères gras, les guillemets ou le soulignement). Certains mots peuvent être mis en relief dans le corps du texte ou dans une citation (dans ce dernier cas, il faudra indiquer que c'est vous qui soulignez). Il est conseillé de ne pas abuser de cette technique.

Citations : Toute modification de citation est signalée par des crochets droits : [...] pour une suppression ; le mot ou partie de mot entre [] pour adjonction ou changements. N'utilisez jamais [...] au début ou à la fin de la citation. Le signe de ponctuation final se place après le guillemet de fermeture, sauf dans les citations en retrait, où il est placé avant le renvoi entre parenthèses.

Renvois dans le texte : Dans le cas d'une citation, il suit immédiatement la citation (c'est-à-dire avant la ponctuation), et non pas la mention du nom de l'auteur. Est mis entre parenthèse le nom de l'auteur, suivi de l'année, et ensuite de la page après deux points : (Genette 1987 : 46). Si un auteur est mentionné sans être cité, on mettra uniquement l'année et éventuellement la page entre parenthèses, immédiatement après le nom. Si un autre renvoi au même ouvrage suit immédiatement le précédent, on inscrit *Ibid.* (en italiques), suivi de la page, si celle-ci est différente. Pour un ouvrage qui est cité régulièrement, le titre en italiques, éventuellement abrégé, de cet ouvrage suffit : (*Réveries* : 136) ou (*MI* : IV, 3) pour *Le Malade imaginaire*. Une seule note indiquera tous les ouvrages qui seront présentés de cette façon. Les références ne sont donc PAS mises en note.

Appel de note : L'appel de note en exposant suit immédiatement le mot, l'expression ou la citation qui sera explicité dans la note.

Tableaux et illustrations : Seront numérotés et sous-titrés (exemple : Tableau 1 : Taux d'abstention)

Ouvrages cités : Exemples de références bibliographiques :

Abastado, Claude. 1980. « Introduction à l'analyse des manifestes ». *Littérature*. 39 : 3-11.

Beyala, Calixthe. 1987. *C'est le soleil qui m'a brûlée*. Paris : Stock.

———. 1988. *Tu t'appelleras Tanga*. Paris : Stock.

Boualit, Farida. 1995. « Le Chronotope de l'exil dans la production de Nabile Farès ». In Bon, Charles (dir.). *Études littéraires maghrébines. Littératures des immigrations 2 : Exils croisés*. Paris : L'Harmattan. 55-64.

Crenshaw, Kimberlé Williams. 1989. « Demarginalizing the Intersection of Race and Sex: A Black Feminist Critique of Antidiscrimination Doctrine, Feminist Theory, and Antiracist Politics ». *University of Chicago Legal Forum*. 1: 139-167.

Glissant, Édouard & Chamoiseau, Patrick. 2021. *Manifestes*. Paris : Éditions de l'Institut du Tout-Monde & La Découverte.

Halen, Pierre. 2003. « Le "système littéraire francophone" : quelques réflexions complémentaires ». In D'Hulst, Lieven & Moura, Jean-Marc (dir.). *Les Études littéraires francophones : état des lieux*. Lille : Travaux du Conseil Scientifique de l'Université Charles-de-Gaule-Lille-3 : 25-37.

Hladki, Pawel. 2014. *Système social et fiction : l'exemple de Michel Houellebecq et de Jerzy Pilch*. Thèse de doctorat en littérature comparée. Université Paris XIII. En ligne : <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-01265794> (consulté le 10 jan 2022).

- Lebdai, Ben. 2007. « Amour improbable ». *El Watan*, 4 octobre. En ligne : <http://www.elwatan.com/IMG/pdf/elwatan04102007.pdf> (consulté le 28 février 2008).
- Mabanckou, Alain. 2015. « Une nouvelle voix gabonaise ». *Jeune Afrique*. 30 juillet. <https://www.jeuneafrique.com/mag/247957/culture/une-nouvelle-voix-gabonaise/> (Consulté le 15 avril 2021).
- . (dir.). 2017. *Penser et écrire l'Afrique aujourd'hui*. Paris : Seuil.
- Mbembe, Achille. « Afropolitanisme ». In *Africultures*. 25. décembre. <http://africultures.com/afropolitanisme-4248/> (consulté le 15 octobre 2020).
- . 2017a. « L'Afrique qui vient ». In Mabanckou, Alain (dir.). *Penser et écrire l'Afrique aujourd'hui*. Paris : Seuil. 17-31.
- . 2017b. « Penser le monde à partir de l'Afrique ». In Mbembe, Achille & Sarr, Felwine (dir.). *Écrire l'Afrique-Monde*. Paris & Dakar : Philippe Rey & Jimsaan. 379-393.
- Memmi, Albert. 1966 [1953]. *La Statue de sel*. Paris : Gallimard (Folio).
- Murphy, David. 2016. « Introduction. The Performance of Pan-Africanism: Staging the African Renaissance at the First World Festival of Negro Arts ». In Murphy, David (dir.). *The First World Festival of Negro Arts, Dakar 1966: Contexts and Legacies*. Liverpool : Liverpool University Press. 1-44.
- Picard, David. 2010. « Performing Creoleness in La Réunion ». *Social Anthropology*. 18.3: 302-315.
- Sarr, Felwine & Savoy, Bénédicte. 2018. *Restituer le patrimoine africain*. Paris : Philippe Rey & Seuil.
- Snyman, Anna Elisabeth. 2002. « L'autoreprésentation et le portrait d'un père : le cas de Marguerite Yourcenar ». *French Studies in Southern Africa*. 31 : 95-118.
- Vercors 1954a. *Les pas dans le sable*. Paris : Albin Michel.
- . 1954b. *Portrait d'une amitié*. Paris : Albin Michel.

NB. Les auteurs sont classés par ordre alphabétique. L'ordre chronologique de publication est utilisé pour les ouvrages d'un même auteur. Au cas où deux ouvrages d'un même auteur datent de la même année, on utilise les lettres minuscules a, b, ... Cette même notation est utilisée dans les renvois. Si l'ouvrage cité n'est pas la première édition, on met l'année de celle-ci entre crochets droits (ceci n'est pas nécessaire pour les classiques). Dans les titres des œuvres, seulement le premier mot porte une majuscule. À noter dans les exemples la ponctuation, le long tiret pour la deuxième mention d'un auteur, la mise en retrait de la deuxième ligne (utilisez les tabulateurs, pas les espaces !), le prénom complet, le renvoi à un texte en ligne, etc.